

branchez-vous santé

Le pré-diagnostic des risques professionnels en entreprise

Quelles actions de prévention mettre en place au sein de votre entreprise ? Pour vous accompagner dans votre démarche, le programme « Branchez-vous santé » d'AG2R LA MONDIALE met à votre disposition un outil d'évaluation en ligne des risques professionnels.

De quoi s'agit-il ?

Le service de pré-diagnostic en ligne proposé par le programme « Branchez-vous santé » vous permet d'**identifier les risques** auxquels sont exposés les salariés de votre établissement, afin de répondre à vos obligations légales et **initier des actions de prévention pertinentes** en matière de santé et sécurité au travail.



Un pilotage efficace des risques professionnels dans votre entreprise est essentiel pour **protéger la santé de vos salariés** et agir sur les facteurs d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.



Ce dispositif a été développé en partenariat avec Didacthem, cabinet de conseil spécialisé en prévention des risques professionnels.

Comment ça marche ?

1

Rendez-vous sur : <http://g2p-prevention.com/diag/>, afin de **mesurer le niveau de prévention** dans votre établissement.



2

Après avoir répondu au **questionnaire en ligne**, vous pourrez télécharger une synthèse de votre niveau de prévention et des axes d'amélioration proposés.



3

Pour aller plus loin, vous pouvez accéder à la **plateforme de prévention G2P**. Personnalisée en fonction des risques spécifiques à votre branche, elle vous permet de gérer et piloter la prévention dans votre entreprise. Contactez votre organisme professionnel pour en savoir plus sur la mise en place de ce service.

Combien ça coûte ?

Ce dispositif est intégralement pris en charge pour **toutes les entreprises adhérentes à un régime de protection sociale AG2R LA MONDIALE** (prévoyance ou santé), dont la branche professionnelle a mis en place le programme de prévention « Branchez-vous santé ».

